

Flash nucléaire 12

Décembre 2016 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

Publication de l'étude de coûts 2016 pour la désaffectation et la gestion des déchets

Selon l'étude des coûts 2016, publiée le 15 décembre 2016, les coûts prévisibles de la désaffectation des centrales nucléaires et de la gestion des déchets radioactifs se montent désormais à 22,8 milliards de francs. Ils ont augmenté de 10% par rapport à l'estimation des coûts de 2011. Cette augmentation est due essentiellement à une planification de projet prudente et des suppléments plus élevés pour les risques. Selon les calculs actuels, les coûts de désaffectation des cinq centrales nucléaires suisses et d'exploitation du Centre de stockage intermédiaire à Würenlingen se montent à 3,6 milliards de francs. Fin 2015, le capital accumulé dans le fonds atteignait 2 milliards de francs. Les coûts de gestion des déchets s'élèvent désormais à 19,2 milliards de francs. Ils comprennent la part de la Confédération de 1,2 milliard de francs pour la gestion des déchets issus de la médecine, de l'industrie et de la recherche. Les exploitants verseront 7,5 milliards de francs directement d'ici à la fin de l'exploitation des centrales nucléaires. Les 10,5 milliards de francs restant seront financés par le fonds de gestion des déchets, qui atteignait 4,2 milliards de francs fin 2015. L'étude des coûts 2016 va maintenant être contrôlée par des experts indépendants. C'est sur la base de cette étude qu'est effectué le calcul des contributions des exploitants dans les fonds pour la période fiscale 2017–2021.

Arrivée des derniers déchets de retraitement en Suisse

Le 1^{er} décembre 2016, trois conteneurs de transport de déchets hautement radioactifs en provenance de l'usine de retraitement française de La Hague sont arrivés au Centre de stockage intermédiaire de Zwiilag, à Würenlingen. Après des tests approfondis, les conteneurs ont été empor-

tés dans la halle de stockage pour les déchets hautement radioactifs. Le transport et les travaux de stockage se sont déroulés selon le calendrier et sans incidents. Ces déchets provenaient du retraitement d'assemblages combustibles usés des centrales nucléaires de Beznau et Mühleberg. La conclusion de ce transport marque le retour en Suisse des derniers déchets de retraitement de La Hague. En octobre 2016, les derniers déchets en provenance du site britannique de Sellafield étaient eux aussi arrivés au Zwiilag. Le retour de déchets en provenance d'usines de retraitement est ainsi terminé.

Zwiilag: fin de la 22^e campagne de traitement dans le four à plasma

Entre le 12 septembre et le 16 décembre 2016, le Zwiilag a traité dans son four à plasma un total de 771 fûts de déchets faiblement radioactifs en provenance des cinq centrales nucléaires suisses. Ce four à plasma de haute performance détruit thermiquement ou fond les déchets, ce qui permet de réduire leur volume à un cinquième du volume initial. Cette 22^e campagne a produit 147 fûts. Ceux-ci seront entreposés au centre Zwiilag jusqu'à leur stockage dans un dépôt en couches géologiques profondes.

L'IFSN propose de poursuivre l'étude du nord des Lägern

L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a examiné la proposition de la Coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra) de réduire le nombre de domaines d'implantation dans l'étape 2 de la procédure de plan sectoriel. Mi-décembre 2016, l'autorité a annoncé être d'une part d'accord avec la proposition de la Nagra de poursuivre l'examen des deux domaines d'implantation Zurich nord-est et Jura est dans l'étape 3 de la procédure de plan sectoriel. Par ailleurs, l'IFSN estime que

Rédaction: M.-F. Aepli,
B. Bechtold, M. Brugger,
M. Rey, M. Schorer
Traduction: T. Menanteau
Forum nucléaire suisse
Case postale 1021
3000 Berne 14
Téléphone 031 560 36 50
Téléfax 031 560 36 59
info@forumnucleaire.ch
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an
ISSN 1421-0355

© 2016 Forum nucléaire suisse

le retrait du domaine d'implantation du nord des Lägern n'est pas justifié, compte tenu des incertitudes existantes. Elle propose par conséquent d'intégrer aussi ce domaine d'implantation dans la poursuite des études à l'étape 3.

Etats-Unis: prolongation d'exploitation pour deux centrales nucléaires supplémentaires

Début décembre 2016, l'autorité de sûreté nucléaire américaine a approuvé une prolongation de durée d'exploitation de 20 ans pour la centrale nucléaire Grand-Gulf 1, dans l'Etat du Mississippi. L'installation pourra désormais produire de l'électricité jusqu'en 2044. Deux semaines plus tard environ, elle s'est prononcée en faveur d'une prolongation d'exploitation de la centrale nucléaire Enrico-Fermi 2, dans l'Etat du Michigan, permettant à cette centrale nucléaire de rester connectée au réseau jusqu'en 2045. Les Etats-Unis comptent ainsi déjà 87 centrales nucléaires au bénéfice d'une autorisation pour 60 années d'exploitation, dont trois ont entre-temps été arrêtées. Huit demandes de prolongation d'exploitation sont actuellement encore en cours d'examen auprès de l'autorité.

Allemagne: indemnisation pour la sortie accélérée du nucléaire

A l'été 2011, après l'accident de réacteur de Fukushima-Daiichi, le gouvernement allemand avait décidé d'accélérer la sortie du nucléaire du pays. Les trois exploitants de centrales nucléaires E.ON Kernkraft GmbH, RWE Power AG et Vattenfall AB avaient alors déposé plainte. Dans son jugement du 6 décembre 2016, la Cour constitutionnelle fédérale allemande considère que la décision du gouvernement ne constitue pas une

expropriation, mais que le gouvernement a cependant porté atteinte à la protection de la confiance. Le législateur ne peut pas intervenir à sa guise dans les droits de la propriété, indique la Cour. Les entreprises sont donc en droit de demander une indemnisation, poursuit la Cour. Les trois exploitants de centrales nucléaires ont salué cette décision. Les montants, la forme et le calendrier des indemnisations doivent encore être déterminés.

Lancement imminent de la construction du premier dépôt profond au monde destiné aux déchets hautement radioactifs

Le 25 novembre 2016, l'autorité de sûreté nucléaire finlandaise a approuvé l'autorisation de construction d'un dépôt en couches géologiques profondes destiné aux assemblages combustibles usés sur le site d'Olkiluoto. Les travaux de construction du premier dépôt profond au monde destiné à ce type de déchets peuvent ainsi démarrer. Une entreprise de construction commencera dans les deux années et demie à venir l'excavation de la première galerie principale ainsi que celle des galeries d'accès des véhicules à la galerie principale. Divers travaux d'excavation seront aussi entrepris pour les installations nécessaires à la manipulation des conteneurs de stockage dans le dépôt, situé à plus de 400 mètres de profondeur. Les conditions géologiques et l'adéquation de la roche sur le site à proximité de la centrale nucléaire d'Olkiluoto font l'objet d'études depuis des années déjà. Le laboratoire souterrain d'Onkalo y est exploité depuis fin 2012, à l'endroit même où se trouvera le dépôt en couches géologiques profondes. Un dépôt profond abritant des déchets de faible et moyenne activité est en service sur ce même site depuis 1992.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site www.forumnucleaire.ch.